

LES BONNES PRATIQUES

- Identifier les risques climatiques et les consommations d'eau actuelles et à venir.
- Évaluer les impacts potentiels des aménagements sur l'eau et les évolutions à venir quant à sa disponibilité, optimiser le projet et surveiller.
- Réaménager l'existant en priorité pour sanctuariser les terres non artificialisées : opérations de densification et d'intensification des usages dans l'enveloppe urbaine.
- Intégrer des solutions fondées sur la nature (SfN) et la démarche Quartiers Durables Occitanie (QDO).
- Se rapprocher des agences de l'eau locales pour obtenir des subventions et des conseils sur la gestion de l'eau.

LES MÉTHODES

- Un cadrage préalable avec les services de l'État permet de définir les besoins et les solutions alternatives, identifier les structures gestionnaires des grands et petits cycles de l'eau. Les avantages : favoriser l'acceptation du projet par les parties prenantes, éviter les retards et les dépassements de budget.
- J'évalue et réduis les impacts de mon projet dans l'enveloppe urbaine sur la biodiversité et les ressources en eau avec la démarche ERC : Éviter > Réduire > Compenser.
- La compensation ne devrait pas être envisagée pour des projets qui peuvent être réalisés autrement. L'évitement et la réduction sont à privilégier avant toute compensation des dommages sur l'environnement.
- Malgré l'obtention des autorisations administratives, les impacts de votre projet sont trop importants pour le territoire, ses habitants et l'environnement ? En tant que maître d'ouvrage, vous restez pilote et pouvez questionner ou redéfinir l'opportunité du projet.

ENVIROBAT OCCITANIE,
CATALYSEUR DU CHANGEMENT



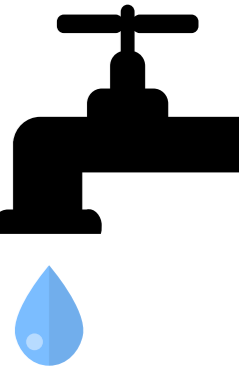
En complément des certifications et du label EcoQuartier, la démarche **Quartiers Durables Occitane (QDO)** permet, selon une méthodologie participative et co-construite avec les professionnels, d'aménager durablement un quartier (d'habitat, d'activités ou d'espaces publics) en prenant en compte les spécificités des territoires de l'Occitanie. Le thème de l'eau est une thématique à part entière du référentiel QDO.

EN RÉSUMÉ

- ✓ La gestion de l'eau est l'affaire de toutes et tous : j'associe le plus en amont possible services gestionnaires et instructeurs.
- ✓ La gestion de l'eau est complexe : je suis accompagné par des spécialistes.
- ✓ La culture de l'eau est partagée et co-construite : je sensibilise mes équipes et l'ensemble de mes partenaires et me renseigne sur la démarche QDO.

De nombreuses ressources sont à votre disposition sur
WWW.ENVIROBAT-OC.FR

PROFESSIONNEL·LES DE L'AMÉNAGEMENT INTÉGREZ LES ENJEUX DE L'EAU DANS VOS PROJETS



Qu'il s'agisse d'une construction neuve pour **densifier nos villes** ou d'un projet de **renouvellement de l'existant**, l'eau est un sujet sous-exploré malgré des enjeux de **raréfaction et de dégradation généralisée** de la ressource.

En intégrant les composantes **eau, biodiversité et changement climatique** dès leur **programmation**, les opérations d'aménagement offrent de nouvelles opportunités pour **régénérer le cycle de l'eau, favoriser la biodiversité, valoriser les eaux non conventionnelles, réduire les consommations et lutter contre les îlots de chaleur**.

TOUTES & TOUS CONCERNÉ·ES

Lancé en mars 2023 le **Plan Eau** se fixe pour objectif principal de **réduire de 10% les prélèvements d'eau d'ici 2030**. Chaque filière doit définir un plan de sobriété.

Action financée avec le concours de :



En partenariat avec :

ENJEUX ET SOLUTIONS DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT



GRAND CYCLE DE L'EAU = CYCLE NATUREL

Compétence GEMAPI¹ exercée par les EPAGE² ou EPCI³

- Augmentation des consommations et de la pression sur les ressources
- Artificialisation, imperméabilisation, augmentation du ruissellement
- Dégradation des sols et de leur capacité à stocker et restituer l'eau
- Diminution du couvert végétal : modification pluviométrie et climat local
- Risques de pollution accidentelle des sols et milieux aquatiques



PETIT CYCLE DE L'EAU = CYCLE DOMESTIQUE

Compétences eau potable et assainissement exercées par les EPCI

- Augmentation des volumes et des rejets à traiter par les stations d'épuration
- Extension des réseaux d'adduction en eau potable et de collecte d'eaux usées
- En fonction des activités du site : rejets potentiels d'effluents non domestiques. *Tout déversement d'eau usée non domestique au réseau nécessite une autorisation*
- Risques de pollution accidentelle dans les réseaux de collecte

1 Md de m³
de déficit entre besoins et ressources à l'horizon 2050 en Adour-Garonne

Services de l'État (Préfecture - DDTM)
CADRAGE PRÉALABLE ET ÉTUDE D'IMPACT

- Autorisations administratives
- Nomenclature IOTA

Commune ou EPCI
Service voirie ou pluvial

GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE

- Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
- Épuration naturelle pendant l'infiltration
- Valorisation pour les usages domestiques et non domestiques du site

Solutions Fondées sur la Nature

Commune ou EPCI
Service eau potable

SOBRIÉTÉ EN EAU POTABLE

- Utilisation eaux pluviales et recyclage eaux grises
- Optimisation et suivi des consommations
- Essences végétales adaptées, toilettes sèches

CONCEPTION DES INFRASTRUCTURES

- Séquence ERC : éviter, réduire, compenser
- Démarches QDO, HQE et EcoQuartiers
- Empreinte eau des matériaux

INTÉGRATION D'ESPACES VÉGÉTALISÉS

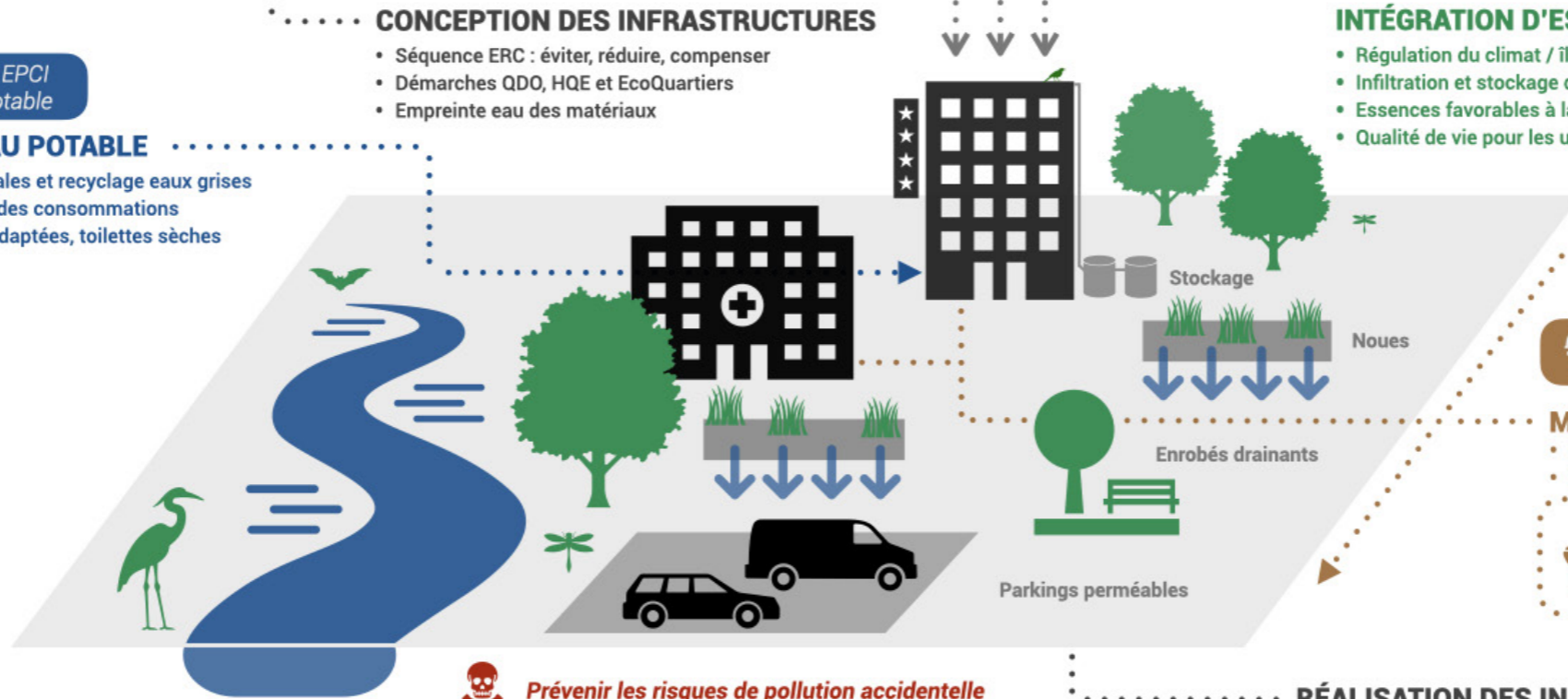
- Régulation du climat / îlots de fraîcheur
- Infiltration et stockage de l'eau dans le sol
- Essences favorables à la biodiversité
- Qualité de vie pour les usagers

4,19 €/m³
Prix de l'eau en Adour-Garonne
50% eau potable
50% assainissement

50%
des zones humides détruites depuis 50 ans en France

Préserver les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau, sols et zones humides

38 587 ha
d'espaces naturels, agricoles et forestiers artificialisés entre 2010 et 2023 en Occitanie
France = 20 000 ha/an en moyenne



EPCI - Service assainissement

MAÎTRISE DES REJETS D'EAUX USÉES

- Domestiques
- Non domestiques

Urine = 1% du volume des rejets domestiques
et 70% du coût de traitement des stations d'épuration

EPAGE ou EPCI
Compétence grand cycle de l'eau

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES

- Exigences environnementales appel d'offres
- Démarches BDO et guides des bonnes pratiques dans le bâtiment
- Suivi chantier coordinateur SPS et responsable QSE
- Sensibilisation et formation intra et inter-entreprises

Infographie : tipconseil.com

Infographie : www.tipconseil.com

NOTES :

1. Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
2. Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux
3. Établissement Public de Coopération Intercommunales : Communautés de Communes ou d'Agglomérations, Métropoles